

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 16 novembre 2020 à 20 h 30

Convocation du 10 novembre 2020

Étaient présents : Mathilde PLU, Christian BARBEAU, Marie-Line REVEL, Claudine BIZOT, Laurent COCHONNEAU, Christophe LALOU, Jean-Yves BOURGE, Béatrice LEVASSEUR, Laura COUTABLE, Michel DEROUINEAU, Raphaëlle DUCHESNE, Anne-Sophie MAZE, Gautier MICHELIN, Marie-Noëlle ORTION, Sébastien PIERRE, Christophe POMMIER,

Étaient absents excusés : Alexis COME pouvoir à Marie-Line REVEL

Sarah-Claude KIEFER pouvoir à Anne-Sophie MAZE

Était absente non excusée : Sophie GIRARD,

Secrétaire de séance : Claudine BIZOT est désignée en application de l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité sur cette décision.

ORDRE DU JOUR :

Elections du secrétaire de séance

- Renouvellement de la convention d'adhésion au service ADS du Pays du Mans
- Assurance dommage ouvrage tous risques chantier et santé
- Contrat de maintenance pour le chauffage de l'école élémentaire
- Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial à 7h25 semaine au 1^{er} janvier 2021
- Création d'un poste d'adjoint technique à 18 h 00 semaine à compter du 1^{er} janvier 2021
- MAPA MAM choix des options pour le lot 6
- Titre de recette pour le remboursement de la piscine par la STAO
- Création d'un poste permanent pour un agent contractuel à compter 5 décembre 2020
- Présentation de devis pour du matériel de bureau en lien avec le Document Unique
- Points préparés par les commissions
- Questions diverses

Claudine BIZOT est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Le registre circule pour les signatures.

❖ **Renouvellement de la convention d'adhésion au service ADS du Pays du Mans**

La convention d'adhésion au service ADS est passée avec le Pays du Mans afin que le service ADS puissent instruire les différents actes d'urbanisme (PC, DP, CU, PA..).

Ce service coûte à la commune 4€ par habitant au 1^{er} janvier, chiffre INSEE du début d'année. (Voir annexe 1).

Mme la maire propose aux membres du conseil municipal de l'autoriser la convention d'adhésion au service ADS du Pays du Mans, avec un coût par habitant de 4€ pour 2021.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 18

❖ **Assurance dommage ouvrage tous risques chantier et santé**

Laurent COCHONNEAU présente les différentes offres qu'il a déjà reçu.

Assureurs	Dommage ouvrage (€TTC)	Tous risques chantier (€TTC)	DO+TRC (€TTC)	Commentaires
GROUPAMA				ne souhaite pas assurer la place
ALLIANZ				aucune réponse à notre demande
PILLIOT (courtier)			10 722,21 €	
AVIVA			8 000,00 €	Etude de sol G4 ou G5 à réaliser → Devis demandé à FONDASOL
MMA			11 200,00 €	
SMACL	9 001,50 €	2 578,05 €	11 579,55 €	

Suite à cette présentation il est décidé de faire l'étude de sol avant la signature du contrat d'assurance pour les travaux de la place.

Laurent COCHONNEAU demande aux membres du conseil municipal d'autoriser Mme la Maire à signer le contrat d'assurance pour les travaux de la place du Mail et de la construction de la MAM ainsi que l'étude de sol à concurrence de 12 000 € HT. Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 18

❖ Contrat de maintenance pour le chauffage de l'école élémentaire

Christophe LALOU présente un devis de la société SCETEC pour assurer la maintenance de la chaudière de l'école élémentaire Roland DERET pour un montant de 1 100 € HT pour un an renouvelable.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil municipal approuvent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 18

Sébastien PIERRE souhaite savoir ce qui est inclut dans le contrat.

Christophe LALOU indique qu'il s'agit de la maintenance des 4 pompes et le passage dans tous les lieux où il y a du chauffage. Les pièces sont bien sur en supplément.

❖ Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial à 7h25 semaine au 1^{er} janvier 2021

❖ Création d'un poste d'adjoint technique à 18 h 00 semaine à compter du 1^{er} janvier 2021

❖ MAPA MAM choix des options pour le lot 6

Il est proposé aux membres du conseil municipal de choisir les 3 options (placards, cuisine, plan de travail) du lot 6 attribué à Mailhes et Potier Chanoine concernant le MAPA de la Maison des Assistantes Maternelles pour un montant total de 5 587,43 €.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil acceptent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 18

❖ **Titre de recette pour le remboursement de la piscine par la STAO**

Mme la maire demande aux membres du conseil municipal de l'autoriser à encaisser la somme de 120 € versée par la STAO en compensation d'un oubli pour venir chercher les enfants qui devaient se rendre à la piscine.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil acceptent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 18

❖ **Création d'un poste permanent pour un agent contractuel à compter 5 décembre 2020**

❖ **Présentation de devis pour du matériel de bureau en lien avec le Document Unique**

Mme la maire deux devis pour du matériel de bureau, les agents concernés ont essayé les différents matériels pendant 6 semaines environ.

AZERGO	Unité	Prix HT	Prix TTC
Fauteuil	1	969.85	1163.82
Fauteuil	2	555.90	1 334.16
Bras écran	3	126.65	455.94
Porte documents	3	126.65	455.94
Conseils	1	60	72
Total		2 901.55	3488.56

ERGO SANTE	Unité	Prix HT	Prix TTC
Fauteuil	1	775	930
Fauteuil	2	646	1550.40
Bras écran	3	99	356.40
Porte documents	3	160	576
Conseils	1	150	180
Total		2466	3592.8

Mme la maire propose aux membres du conseil de choisir le devis de la société AZERGO pour l'achat de fauteuils, bras d'écran et portes documents.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du conseil municipal choisissent à l'unanimité la société AZERGO pour un montant TTC de 3488.56 €.

Vote pour 18

Mme la maire présente deux devis pour l'achat de deux écrans pour les postes comptable et d'accueil.

CONTY	Unité	Prix HT	Prix TTC
Ecran LED 27"	2	201	482.40

ASTIWEB	Unité	Prix HT	Prix TTC
Ecran LED 27"	2	152.35	365.64
Installation	1	30	36
Total			401.64

Mme la maire propose aux membres du conseil de choisir le devis de la société ASTIWEB pour l'achat de deux écrans led 27".

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du conseil municipal choisissent à l'unanimité la société ASTIWEB pour un montant TTC de 401.64 €.

Vote pour 18

❖ Points préparés par les commissions

CCAS : Claudine BIZOT

Elle indique aux membres du conseil municipal que le RDV avec Mme HAIES aura lieu le 17/11/2020 pour mettre au point la récolte de la banque alimentaire des 27 et 28 novembre.

Travaux : Laurent COCHONNEAU

La première réunion de travaux a eu lieu le 12 novembre.

Le chantier va démarrer une semaine plu tôt soit le 7 décembre 2020.

Communication : Gauthier MICHELIN

La commission a travaillé sur un 4 pages qui va être distribué aux riverains de la place dans un premier temps puis à toute la population avec le bulletin de décembre.

Et la commission travaille sur la refonte du site internet.

Commission scolaire : Christophe LALOU

Il indique aux membres du conseil qu'il y a 18 enfants inscrits à l'étude encadrée ce qui permet à la mairie de rentrer dans ses frais.

Ensuite la commission présente un compte rendu de la réunion trimestrielle qui s'est déroulée le 09/11/2020 (Annexe 2).

Un débat s'ouvre sur la sécurité routière autour de l'Ecole privée Ste Anne St Joseph située sur deux communes.

Christian BARBEAU explique aux membres de la commission que ce débat ne doit pas se dérouler à chaque fois durant les séances du conseil. Il faut travailler en amont.

Commission ordures ménagères : Christophe POMMIER

Il rappelle que 27 % des sacs jaune sont refusés. Il faut refaire une information auprès de la population.

Une commission pour travailler sur la distribution des sacs poubelles est créée, les membres sont Claudine BIZOT, Christophe POMMIER, Michel DEROUINEAU, Sarah-Claude KIEFFER, Christian BARBEAU.

Cycle de l'eau : Jean-Yves BOURGE

Le SMSEAU a lancé une enquête publique concernant les travaux sur le réseau. Ils interviennent tous les 5 ans.

Fin de l'enquête publique le 18/11/2020

Titre de recette pour la piscine des enfants de Ste Anne-St Joseph

Mathilde PLU présente un titre de recette d'un montant de 1510.82€ émanant de la mairie de Laigné en Belin. Il s'agit du remboursement du transport et des séances de piscine.

Les enfants concernés sont 14 de Saint Gervais en Belin, 20 de Laigné en Belin et 13 des autres communes. La commune de Saint Gervais en Belin paie pour les enfants hors communes 2611 € pour l'année 2019/2020 et pour ceux de notre commune 2898.56€.

Gauthier MICHELIN rappelle que la commune de Saint-Gervais-en-Belin continue en 2021 à prendre en charge le solde du coût du bus (enfants hors commune) pour la piscine. Cette prise en charge est volontaire et ne relève d'aucun impératif légal ou conventionnel.

Notre effort financier équivaut à une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 5590.03 euros pour les enfants de notre commune et ceux hors commune pour favoriser l'éducation par le sport des élèves scolarisés dans cet établissement scolaire.

Mme la maire propose aux membres du Conseil municipal de l'autoriser à encaisser la somme de 1510.82 €, titre de recette de Laigné en Belin en remboursement des frais de piscine.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil acceptent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 18

Titre de recette pour les Accueils Périscolaires

Mme la maire propose aux membres du Conseil municipal de l'autoriser à encaisser la somme de 398.52 €, titre de recette de la CDC OBB en remboursement des frais de de bâtiments de l'école Roland DERET.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil acceptent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 18

Investissement école maternelle Roland DERET

Mme la Maire présente les devis pour l'achat de divers matériels pour l'école maternelle Roland DERET.

Entreprises	Désignation article	Budget prévisionnel	Quantité	Budget réalisé
Bourelrier	Grande armoire	315 €	1	235
	Porte gd modèle		1	45
	Meubles	220 €	1	176
	Bacs	60 €	2	48
Majuscules	Engins roulants	1 000 €	6	1004.40
	5 Couchages	170 €	1	179
	Chevalet	55 €	1	53.50
	Total	1820 €		1740.90

Mme la maire propose aux membres du conseil municipal de valider les choix de Mme Guillemic pour les achats en investissement présenté dans le tableau pour un montant total de 1740.90 € TTC.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil acceptent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 18

❖ Questions diverses

Devis divers : Christophe LALOU

Table de travail :

Il est présenté deux devis pour l'achat d'une table de travail pour le restaurant scolaire :

Manutan	1068 € TTC
Froid express	784.21 € TTC

Il est proposé de retenir la société Froid express pour un montant TTC de 784.21 €

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil acceptent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 18

Aspirateurs

Il est présenté deux devis pour l'achat de trois aspirateurs :

PLG	645.91 € TTC
A Pro hygiène	673.23 € TTC

Il est proposé de retenir la société PLG pour un montant TTC de 645.91 €.
Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil acceptent à l'unanimité
cette proposition.
Vote pour 18

Prochain conseil municipal le 7 décembre 2020 à 20 h 30.

Levée du conseil à 22 h 20

La Secrétaire de séance,

Claudine BIZOT

La Maire,

Mathilde PLU